

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ PAR LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE
EDIFICE DU BOARD OF TRADE, RUE ST-SACREMENT
MONTREALLe Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à
midi et de 1 heure à 3 heures.Adresser toute lettres et communications à la Chambre de
Commerce Française de Montréal, à MONTREAL, CANADA.

Adresse télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Nous recommandons aux personnes, qui ont l'occasion de nous écrire, de bien indiquer l'adresse exacte de notre Compagnie :

Chambre de Commerce FRANÇAISE de Montréal

En omettant la désignation **Française**, ce qui arrive à plusieurs de nos correspondants, les lettres sont remises — comme il est juste — à la

Chambre de Commerce du district de Montréal, c'est-à-dire à nos confrères Canadiens.

Comptes-Rendus des procès-verbaux des Séances de la Chambre de Commerce Française de Montréal

SÉANCE DU 23 FÉVRIER, 1898.

Procès-verbal de la séance du 23 février 1898, tenue sous la présidence de M. Henri Jonas, vice-président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion.

Sont présents : M. J. B. Monier, secrétaire, MM. J. Herdt, de Sieyès et Poindron, conseillers et M. G. Herdt.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier de

quinzaine qui contient notamment une lettre de la Chambre de Commerce de Paris, au sujet de la création d'une ligne directe de vapeurs entre la France et le Canada.

M. le Président est chargé de demander à cette Chambre communication des travaux faits sur cette question.

Conformément à l'ordre du jour, l'élection comme membre adhérent de M. Debouchaud, (de Nersac, Charente) est mise aux voix. Ce monsieur est élu à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 9 MARS, 1898.

Procès-verbal de la séance du 9 mars, 1898, tenue sous la présidence de M. Henri Jonas, vice-président.

M. le Consul Général de France assiste à la réunion.

Sont présents : M. J. B. Monier, secrétaire, MM. J. Herdt, Poindron et de Sieyès, conseillers et MM. Girard et Fauchille.

Il est procédé au dépouillement du courrier de quinzaine qui contient notamment une lettre d'un importateur de Paris, demandant des renseignements sur les jambons du Canada et, annonçant qu'il est tout disposé à en faire de grandes commandes si c'est possible. Lui répondre que tentative semblable a déjà été faite, malheureusement les jambons canadiens sont refusés à la douane française parce qu'ils sont préparés au borax et que le borax est considéré en France comme nuisible à la santé. Sans cet inconvé-

nient il est certain qu'il pourrait se faire une grande importation de jambons en France.

M. le Président donne communication d'un travail fait par MM. Poindron et Monier, sur le fret de France au Canada tel qu'il ressort des statistiques officielles du Canada. C'est dans une assemblée des membres du bureau de la Chambre que ce travail avait été décidé et que MM. Poindron et Monier avaient été désignés pour le mener à bien. D'après les conclusions de ce travail, qui repose sur des données aussi exactes que possible en pareille matière, le chiffre du fret de France au Canada ne serait pas inférieur à 30,000 tonnes, ce qui représente un élément non à dédaigner pour l'établissement d'une ligne directe de vapeurs entre les deux pays.

Sur la proposition de M. J. Herdt, la Chambre vote des remerciements à MM. Poindron et Monier et décide la publication de leur travail dans le prochain bulletin.

M. le Président propose que les compliments de condoléance de la Chambre soient envoyés par le secrétaire à Madame Veuve Cintrat à l'occasion de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. A. R. Cintrat. Cette proposition est votée à l'unanimité.

On procède ensuite à l'élection comme membre actif de M. Robert Forest, régisseur chez M. Brisset, à la Pointe-aux-Trembles (P.Q.). Ce monsieur est élu et notification de son élection lui sera faite par le soins du bureau.

MM. J. Lefèvre, d'Angoulême, F. Cazanove, de Bordeaux, et Paul Loth, de Roubaix sont élus membres adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

FEU. M. A. R. CINTRAT

La Chambre de Commerce française de Montréal déplore la perte de l'un de ses membres fondateurs, M. A. R. Cintrat, marbrier. M. Cintrat habitait le Canada depuis 25 ans et il s'y était fait une belle position dans les affaires, par son esprit d'ordre, son honnêteté et ses connaissances spéciales dans l'industrie qu'il exploitait. Jovial et rond, en vrai fils de la plantureuse Bourgogne qu'il était, franc et le cœur ouvert comme la main, il était très populaire non-seulement parmi les membres de la colonie française, mais parmi la population canadienne de toutes les origines. Après avoir été longtemps associé de M. Macdonnell, un des principaux marbriers de Montréal, M. Cintrat avait fondé seul, sur la rue Windsor, un atelier qu'il avait su rendre prospère et dont les revenus lui avaient permis de mettre de côté quelques économies. Puis un beau

jour, sentant venir la fatigue et malheureusement^t sujet à des attaques intermittentes d'une maladie énervante sinon dangereuse, il avait cédé son atelier à un successeur et s'était retiré des affaires. Mais le besoin d'occuper sa vie ne lui avait pas permis de jouir dans l'oisiveté complète d'une retraite, bien gagnée pourtant; et il venait de conclure des arrangements avec son successeur pour reprendre une part active à l'exploitation de l'atelier, en qualité d'associé, lorsqu'un épouvantable accident de tramway vint couper court à ses nouveaux projets. Ecrasé sous les roues d'un tramway, il ne survécut que quelques minutes et la Chambre a eu la douleur de le conduire à sa dernière demeure mardi, le 8 mars courant.

La colonie française assistait en masse à ses funérailles et c'était justice, car jamais une œuvre française n'avait trouvé sa bourse fermée, jamais on n'avait fait appel à son dévouement sans qu'il eût été prêt à y répondre de tout son cœur, de tout son travail et de toutes ses ressources.

M. Cintrat laisse une veuve à laquelle notre compagnie a fait parvenir ses condoléances.

LA LIGNE FRANCO-CANADIENNE

Au moment où le BULLETIN va sous presse, on ne connaît pas officiellement quelle décision a été prise par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier au sujet de la proposition de M. Verbeckmoës; mais, des avis officiels publiés par les journaux sympathiques au gouvernement, on croit pouvoir conclure ce qui suit:

M. le Consul Général de France aurait été chargé par le gouvernement français de faire part au gouvernement canadien de son intention d'accorder à ligne franco-canadienne une subvention fixe de 400,000 francs, pour tenir lieu de la prime à la navigation qui serait à peu-près équivalente, à condition que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier en ferait autant.

La proposition ainsi transmise aurait été discutée en conseil des ministres, à Ottawa, et il y aurait été décidé de répondre à l'appel du gouvernement français en accordant une subvention annuelle égale de \$80,000 à la ligne directe franco-canadienne. Mais cette décision est sujette à la sanction du parlement qui devra modifier en ce sens la législation actuelle, et, quoique le parlement siège actuellement, il ne paraît pas que le projet de loi nécessaire ait été encore déposé.

Il y a certainement lieu de croire, malgré ce manque de confirmation officielle, que l'affaire est en très bonne voie.

Commerce Spécial Franco-Canadien.

Lorsque deux pays font ensemble, de bon gré, une convention commerciale, le but cherché c'est d'augmenter leur échanges commerciaux. Voilà deux ans qu'une convention commerciale fixe le régime de certains articles d'échange entre la France et le Canada; il devient par conséquent intéressant de constater dans quelle proportion cette convention a augmenté les débouchés, dans l'un et l'autre pays, des articles qui en font l'objet.

Dans les tableaux du commerce et de la navigation du Canada, de 1895-96 et 1896-97 on trouve un tableau constatant précisément ces faits. En rapprochant ces chiffres de ceux des importations et exportations des mêmes articles, avant la mise en vigueur de la convention, disons en 1894-95, on trouvera évidemment la démonstration que la convention a atteint ou est en voie d'atteindre son but; ou bien qu'elle l'a manqué complètement.

IMPORTATIONS.

	1896-97.	1895-96.	1894-95.
Amandes écallées.....	\$ 943	\$ 3,696	\$ 2,762
Amandes non écallées.....	9,425	5,285	6,532
Arachides.....	239	86	2,671
Noix non écallées.....	29,857	29,415	13,994
Noix autres non écallées.....	2,252	714	277
Noix autres écallées.....	10,241	6,899	8,608
Prunes.....	11,366	13,835	15,470
Savon commun.....
Savon de Castille.....	19,150	13,568	18,434
Vins non mousseux.....	60,059	57,042	103,662
Champagne (bouteilles).....	51,382	39,311	51,026
“ (½ bouteilles).....	62,156	43,788	42,434
“ (¼ bouteilles).....	236	370	107
“ (grandes bouteilles)	288	267	90
Totaux.....	\$247,826	\$214,980	\$227,140

EXPORTATIONS.

Conserves de viandes en boîtes.....
Lait concentré pur.....
Poisson d'eau douce.....	1,925	3,700	1,375
Poisson conservé au naturel.....			
Homards en boîte.....	293,929	124,909	105,881
Pommes et poires fraîches.....	1,589
“ sèches.....	1,760	2,101
Autres fruits frais, secs ou conservés.....	1,130	400
Bois en grumes.....	1,202	2,482	2,821
“ sciés ou débités.....	151,199	135,013	128,844
Pavés en bois.....
Merrains.....
Pâtes de bois.....	80	5,135	2,640
Extraits tanniques.....
Papiers communs.....
Peaux.....	1,373	18,420
Chaussures.....	11,480	2

Meubles communs.....	20
Lames de parquet.....
Bâtiments de mer.....
Totaux.....	\$463,635	\$324,306	\$242,216

Avant de commenter ces chiffres, il est bon de faire remarquer que la mise en opération du traité date du mois d'octobre 1895; et que l'impulsion qu'il a pu donner aux affaires a été grandement gênée par l'absence d'une ligne régulière de navigation directe entre la France et le Canada. Cette entrave a dû gêner surtout l'expansion des exportations canadiennes pour lesquelles l'expédition en droiture est une condition essentielle de l'admission au tarif réduit, tandis que le Canada admettait au tarif de faveur les marchandises transitant par l'Angleterre.

Or les importations de produits français mentionnés au traité ont augmenté, en 1897, de \$33,000 sur 1896 et de \$20,000 sur 1895. Cette augmentation n'est pas énorme; elle est cependant la preuve d'un progrès réel, qui devra se développer avec l'aide de la ligne directe.

Les exportations du Canada en France ont augmenté de \$139,329 sur 1896 et de \$220,817 sur 1895, c'est-à-dire que, en ce qui concerne les produits mentionnés à la convention, elles ont presque doublé en deux ans. Et il est tout naturel de supposer qu'avec une ligne de navigation directe, elles augmenteraient d'une façon encore plus rapide. Nous ferons remarquer que les \$5,135 portées à l'année 1896 pour la pulpe de bois ne devraient pas, régulièrement, figurer à ce tableau, ces exportations n'ayant pu être admises en France au bénéfice du tarif minimum, faute d'avoir été expédiées en droiture.

Mais l'administration des douanes françaises ayant, à titre purement gracieux et d'une manière provisoire, autorisé l'admission au tarif réduit des pâtes de bois expédiées par la voie des Etats-Unis, ce commerce a déjà pris des proportions beaucoup plus considérables et promet de fournir un élément très important au commerce canadien d'exportation en France. Il résulte en effet, d'une communication faite par M. le Consul Général de France à la Chambre de Commerce française, que du 1er juillet au 31 décembre 1897, il a signé des certificats d'origine pour une valeur déclarée de \$5,755,95 en pâtes de bois pour la France, et que pendant les mois de janvier et de février 1898, de nouveaux certificats d'origine lui ont été demandés pour une valeur de \$4,602.49. Voilà donc déjà, pour un début, une exportation de \$10,398.44 en un article qui ne figurait l'année dernière que pour \$80. Et nous avons encore 4 mois de l'année devant nous. Le Canada exportait, en 1896, \$557,000 de pâte de bois aux Etats-Unis.

La mise en vigueur de la convention a donc été la

cause d'une modeste augmentation des importations de produits français au Canada, et du doublement des importations canadiennes en France. Ce point est acquis.

Si nous considérons maintenant l'ensemble des exportations du Canada en France, nous trouvons les chiffres suivants :

1884-95.....	\$335,282
1895-96.....	581,540
1896-97.....	690,696

La progression du simple au double en deux ans est encore apparente ici et si notre distingué collaborateur M. George Balcer, dont le *Bulletin* publie un travail si méritant, avait eu sous les yeux les chiffres de la statistique de 1897, ses conclusions eussent été différentes. Voici ce qu'il dit (page 10 de la brochure) :

“La moyenne des exportations canadiennes en France pour la même période 1890-94 est, en chiffre rond, de \$350,000. Ce montant comprend tous les articles, ceux qui sont portés au bénéfice du tarif minimum comme ceux qui ne le sont pas. Les exportations en 1895-96 donnant \$581,000, le résultat a première vue semble des plus encourageant. En effet, les homards sont en plus value de \$25,000 ; les bois de \$30,000, sinon sur la moyenne quinquennale du moins sur les trois dernières années. Mais comme il entre en 1895-96 un nouvel élément d'exportation : chevaux et bêtes à cornes avec \$156,000—articles qui ne figurent pas sur le traité,—l'augmentation dans les exportations canadiennes ne peut pas non plus être portée en entier au crédit de la convention, au moins en tant que réduction du tarif.”

M. Balcer, en comparant les exportations de 1896 avec celles de la période 1890-94, fait déduction d'une somme de \$156,000, valeur des chevaux et bêtes à cornes, articles qui ne figurent pas au traité. Mais il aurait pu tenir compte aussi du fait que sa moyenne de 1890-94 se trouve considérablement augmentée par les exportations de foin de 1893-94, qui comptent pour \$70,000 et qui ne se sont pas renouvelées depuis.

En prenant les chiffres de 1897, il trouverait que les chevaux et bêtes à cornes ne figurent plus au tableau que pour \$108,020, soit pour \$48,000 en moins tandis que la plus value des exportations de homard en boîtes sur 1896 est de \$119,020. Les chiffres donnés au commencement de cet article, d'ailleurs sont probants.

Et nous en concluons que la convention, même en l'absence d'une ligne directe, n'a pas été sans exercer un influence bienfaisante sur les échanges commerciaux entre le Canada et la France, sans trouver à redire à ce que la plus grosse part du bénéfice soit pour le Canada.

Les Transports entre le Canada et la France

En vertu d'une délibération de la Chambre de Commerce française de Montréal, le rapport suivant préparé pour répondre à un passage du mémoire de M. Verbeckmoës, est inséré au Bulletin :

A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce française de Montréal,

Monsieur le Président,

Dans le mémoire présenté au gouvernement canadien par M. Verbeckmoës, à l'appui de sa soumission, se trouvent les lignes suivantes :

“Or, si l'on peut espérer qu'une ligne régulière et bien faite amène dans quelques années un développement sérieux des transports entre la France et le Canada, il n'en faut pas moins reconnaître, cependant, que ces transports sont, quant au présent, malgré les chiffres indiqués par la Chambre de Commerce de Montréal, limités et peu rémunérateurs.”

La Chambre de Commerce française de Montréal étant ainsi directement mise en cause, et les chiffres qu'elle a recueillis étant contestés, il a paru bon au Bureau de la Chambre de faire le relevé du tonnage effectif représenté par les chiffres des importations directes de marchandises de France au Canada, afin de rétablir, tant auprès du gouvernement canadien, que vis-à-vis les armateurs français, l'exactitude des données fournies par notre Compagnie, et il nous a chargés de faire ce travail.

Les Tableaux du Commerce et de la Navigation publiés par le gouvernement canadien, ne donnent pas, malheureusement, pour toutes les marchandises, les poids ou quantités. Un grand nombre d'importations n'y sont représentées que par des valeurs. Cette lacune nous a imposé la nécessité de procéder par deux méthodes :

1o En ce qui concerne les marchandises dont nous avons les poids ou quantités, nous avons calculé le tonnage, soit au poids, soit à l'encombrement, suivant les usages du commerce, nous aidant des renseignements fournis par les importateurs de Montréal.

2o En ce qui concerne les marchandises dont la valeur seulement est portée aux Livres Bleus, nous avons dû prendre une moyenne approximative de la valeur des marchandises à la tonne. Et quoi que ce dernier calcul soit d'une exactitude moins rigoureuse que le premier, nous croyons qu'il se rapproche assez de la vérité pour qu'on puisse le tenir comme exact dans une étude de ce genre.

Nous avons pris les Tableaux du Commerce et de la Navigation de l'année terminée le 1er juillet 1896, qui

sont en la possession du public, ceux de 1897 n'étant encore qu'entre quelques mains, afin que nos chiffres puissent être facilement vérifiés.

Nous avons l'honneur, en conséquence, de faire rapport que, de nos relevés, il appert que le tonnage des marchandises importées directement de France au Canada, en 1896, s'élève à 30,000 tonneaux, en chiffres ronds; ce qui fournirait aux navires que M. Verbeckmoës se propose de mettre en service huit chargements complets; c'est-à-dire qu'il a déjà un fret assuré pour presque la moitié des dix-huit voyages qu'il se propose de faire.

En conclusion, nous croyons que, malgré le doute

exprimé par M. Verbeckmoës, il existe dès maintenant un fret suffisant pour assurer le succès d'une ligne directe de navires à vapeur entre le Canada et la France, avec une subvention raisonnable des deux pays intéressés.

Nous annexons les tableaux marqués I, II et III qui contiennent les détails de nos calculs.

Veillez agréer,

Monsieur le Président,

L'expression de notre parfaite considération,

A. POINDRON,

J. MONIER.

Montréal, 9 mars 1898.

I
Tableau général des importations françaises répérées par les statistiques canadiennes pour l'exercice 30 juin 1895—30 juin 1896.

Tonnages en poids ou tonneaux d'encombrement décomptés d'après des chiffres de poids, dimensions ou capacités existant aux statistiques :

	Tonnes.
Livres.....	70
Macaroni, vermicelle, pâtes, riz..	200
Pois.....	6
Bougies.....	5
Bicycles.....	5
Tapis.....	3
Ciments.....	2,300
Craie.....	70
Chicorée.....	5
Cidre.....	1
Chocolats.....	10
Cotonnades, gaze, mousseline, mouchoirs.....	201
Velours coton.....	4
Gélatine, colles, glycérine.....	300
Anchois et sardines et autres.....	163
Toiles en pièces.....	5
Toiles damassées.....	15
Pruneaux.....	341
Raisins.....	60
Amandes et noix.....	1,100
Fruits en boîtes.....	40
Fruits dans l'eau-de-vie.....	2
Verre à vitres et verre peint.....	603
Glaces.....	500
Gelées et confitures.....	5
Légumes conservés.....	130
Vinaigres.....	20
Couvertures de laine.....	1
Draps et étoffes d'hommes, feutres, flanelles, etc.....	25
Laine filée.....	30
Tissus pour femmes et étoffes à robes empiécées.....	2,086
Vêtements confectionnés.....	2
Tapis de Bruxelles, de Hollande et de tapisserie.....	27
Feutre.....	1
Pierres meulières.....	350
Sable pour verreries.....	143
Soies de porc.....	8
Présure.....	60
Laines brutes en balles.....	880
Graines de betterave, carottes, navets.....	138
Asphalte.....	2,256
Livres religieux et d'école.....	120
Boutons.....	45
Teintures et huiles d'aniline.....	12
Soufre.....	40

	Tonnes.
Chlorure de chaux.....	5
Crème de tartre en cristaux.....	140
Extrait de campêche.....	20
Bois de campêche moulu.....	10
Phosphore.....	2
Sonde.....	6
Sels de soude.....	35
Zinc en bloc.....	15
Huiles d'olive pour industries.....	30
Mohair, coton, paille tressée, etc.....	10
Chiffons.....	308
Veaux cirés et vernis, cuirs à gants et à empeignes et cuirs vernissés.....	504
Jus de fruits alcoolisé, divers.....	5
Moutarde.....	5
Huiles de ricin, olive, végétales essentielles et autres.....	132
Toiles cirées.....	2
Couleurs sèches.....	71
Couleurs broyées.....	3
Céruse, minium, blanc de zinc.....	37
Peintures et vernis à l'alcool.....	1
Papier de tenture, de bordure, papier peint.....	13
Marinades en bouteilles.....	9
Laines.....	7
Velours de soie.....	4
Savon commun.....	3
Savon de Marseille.....	290
Savon parfumé.....	15
Absinthe.....	4
Arack.....	1
Eaux-de-vie en futs ou caisses.....	1,931
Cordiaux.....	91
Rhum.....	50
Whiskey et autres.....	4
Essences alcooliques.....	10
Parfums alcooliques.....	35
Vermouth.....	65
Vin de gingembre.....	1
Vins en caisses ou futs.....	1,150
Champagnes.....	207
Sucre candi.....	5
Vernis.....	1
Caoutchouc brut.....	2
Caoutchouc, dissous et durci.....	5
Café vert.....	2

Total des articles offrant aux statistiques des éléments approximatifs d'appréciation..... 17,724

II

Tonnage de quelques articles pour lesquels aucun point de repère n'existe aux statistiques autres que les valeurs, mais pour lesquels des renseignements ont permis de chiffrer une approximation plutôt réduite.

	Tonnes
Cirages.....	55
Annonces, brochures.....	20
Chromos.....	10
Cuivres ouvrés.....	40
Brosserie.....	40
Faïence, porcelaine, poterie, verrerie.....	1,000
Eaux minérales.....	210
Pianos et parties de pianos.....	220

III

Relevé complémentaire des articles chiffrés par les statistiques canadiennes en valeurs seulement, et pour lesquels les moyens d'approximation manquent encore.

Pansements antiseptiques, ceintures bandages.....	\$ 1,792
Cloches.....	13
Billes, queues de billard.....	88
Articles en os.....	1,085
Imprimés spéciaux.....	151
Étiquettes.....	482
Cartes.....	202
Musique imprimée.....	384
Instruments de relieurs.....	66
Lacets pour chaussures.....	87
(1) Bretelles.....	809
(1) Biscuits.....	109
Céréales.....	213
Briques et carreaux.....	37
Argile refractaire.....	22
Parafine.....	18
Parties de wagon.....	451
Parties de bicycles.....	51
(1) Ecrins à bijoux.....	642
(1) Celluloïde.....	1,945
Vêtements d'Eglise.....	3,985
(1) Horloges.....	6,434
Ressorts d'horlogerie.....	7
Cafés.....	385
(1) Peignes de toilette.....	11,445
Articles en cuivre rouge.....	29
(1) Liège et articles en liège.....	1,378
Agrafes de corsets.....	90
(1) Costumes de Théâtre.....	551
Sacs de coton.....	36
(1) Chemises de coton.....	65
Fil à coudre.....	277
(1) Couvré-pieds.....	88
(1) Vêtements de coton.....	9,997
Mèches de lampes.....	24
(1) Chaussettes en bas de coton.....	474
(1) Autres cotonnades.....	423
(1) Crêpes de coton.....	988
(1) Rideaux.....	13,733
Vernis.....	80
Colle liquide.....	16
(1) Médicaments brevetés.....	6,050

(1) " autres	9,967	Fil de fer	15	(1) Hamacs et filets	49
Soude	11	" autres	75	(1) Parapluies	770
Vaseline	11	Coutellerie	1,575	Articles non énumérés	1,501
Autres drogues	4,433	(1) Armurerie, etc	5,285	(1) Légumes frais	155
Corde élastique	642	Aiguilles	4	Montres	3,812
Appareils pour lumière électrique	737	Instruments de chirurgie	2,122	Boîtiers de montres	117
(1) Broderies	22,506	Fer en barres	4	Mouvements	7,285
Roues d'Émeri	29	Scies	1,736	(1) Articles en cire	339
(1) Paquets de Messagerie de peu de valeur	40	Outils de charpentiers	1,825	(1) Sangles	982
(1) Ornements d'albâtre	2,419	Limes	45	(1) Cannes à pêche	16
(1) " en rassade	12,268	Outils autres	204	(1) Bois ouvrés	1,658
(1) Boîtes de fantaisie	1,550	Articles en fer	4,575	(1) Moulures	6
(1) Franges, glands etc	10,727	Ivoire	648	(1) Cadres	672
Articles en os	1,363	Bijouterie	8,386	(1) Cannes	205
(1) Fleurs artificielles	17,837	(1) Effets tricotés	1,350	(1) Vannerie	449
(1) Plumes de fantaisie	18,194	Plomb ouvré	688	(1) Châles	126
(1) Plumes d'autruche	6,434	Cuir à semelles	31	(1) Chemises	53
Dés, pions etc., en os	904	(1) Bottes et souliers	122	(1) Chaussettes	555
(1) Dentelles, guipures et imitations	38,996	Harnais	80	(1) Articles en zinc	78
(1) Articles de modes	1,319	(1) Tous autres articles en cuir	432	(1) Pierre ponce	17
(1) Jouets	9,889	(1) Garnitures de cardes mécaniques	78	Pierres précieuses brutes	6,472
(1) Articles de fantaisie	140	(1) Lanternes magiques	468	Diamants	21,816
(1) Articles en fibre durcie	20	Dalles de marbre	135	(1) Volailles et pigeons voyageurs	12
(1) Poissons à l'huile	171	Marbres ouvrés	500	(1) Pelleteries non préparées	4,459
(1) Conserves de poissons	32	(1) Nattes et paillassons	3,327	(1) Poils non frisés	873
(1) Tapis, nattes, etc	434	(1) Métal anglais	230	(1) Peaux vertes	31,320
(1) Toiles damassées, etc	448	Statuettes en bronze	1,086	(1) Sabots et cornes	76
(1) Mouchoirs de toile	939	(1) Appareils d'éclairage	73	Ivoire	736
(1) Essuie-mains	60	Maillechort	162	(1) Plantes de fleuristes	2,387
(1) Vêtements de toile	20	Articles nickelés	260	(1) Feuilles de palmier	13
(1) Fil de lin	120	Epingles	1,962	(1) Arbustes à fruits	145
(1) Chemises de toile	36	Vis	7	(1) Cloches d'églises	6,733
(1) Articles non dénommés en chanvre ou jute	3,145	(1) Stéréotypes	19	Livres	10
(1) Raisins de Corinthe	5	Substances minérales	336	(1) Toile pour relieur	91
(1) Figs	89	Colle	70	Franges d'or et d'argent	1,880
(1) Arachides	86	(1) Instruments de musique	6,368	Cordes à musique	86
(1) Meubles en bois	2,945	Instruments d'optique	8,180	Vases sacrés	2,436
(1) Pelleteries	19,563	Lunetterie	4,703	(1) Acide borique	2
(1) Bonnets et toques en fourrure	501	Emballages taxés	54,747	(1) " tannique, etc	1,865
(1) Dames-Jeannes	3,822	Tableaux, gravures, etc	2,734	(1) Acides destinés à la médecine	200
(1) Glaces étamées	371	(1) Sacs de papier	113	(1) Alun	58
(1) " "	176	(1) Carton	16	(1) Sulfate d'alumine	9
(1) Gants et mitaines de toutes sortes	148,181	(1) Enveloppes, papeterie	5,865	Cyanure de potassium	50
Articles en or	139	Papier à imp. et à envelopper	190	Articles de tannerie	24
Plaqué d'argent et d'or	2,282	Papiers de toute sortes	3,111	(1) Gentiane, etc	328
Coutellerie	6	(1) Parfumerie non alcoolique	10,504	(1) Aconit, etc	86
Articles en argent	4,049	Crayons	459	Drogueries diverses	210
Cartouches	311	(1) Arbres à fruits	387	Filets de pêche	96
(1) Vêtements caouchoutés	42	(1) Portefeilles etc	9,014	(1) Attaches en métal à gants	4,707
(1) Articles	1,888	Pommade	2,594	(1) Globes géographiques	14
(1) Bracelets en cheveux	67	" "	26	(1) Bandes, fonds, coiffes de chapeaux	1,888
(1) Tissus de crin et autres	47	(1) Colis postaux	293	Acétate de fer	1
(1) Chapeaux d'hommes et de femmes	9,105	Pierres précieuses	5,193	(1) Manches de parapluie	129
(1) Chapeaux de paille	7,782	Presses et machines	144	Acier	69
(1) " autres	4,345	Fromages	1,467	(1) Stéréotypes	419
Encres à écrire	2,604	Conserves de viande	1,577	(1) Journaux	778
" à imprimer	177	(1) Provisions séchées	25	(1) Déchets de laine	695
Instruments aratoires et outils	32	(1) Plumes d'oie	555	Colis postaux	7
Essieux et parties d'	137	Papier d'émeri	2	Instruments de physique	493
Plaques de fonte	56	(1) Semences	17,337	(1) Placages sciés	1,052
Chaînes en fer	83	(1) " "	25	Préparations anatomiques	155
Ferrures	1,926	(1) Etoffes de soie en pièces	69,136	Anti-toxine	323
Plaques de fer ou d'acier	194	(1) Mouchoirs de soie	560	(1) Effets retournés	8
Serrures	192	(1) Vêtements de soie	3,767	Articles pour le gouverneur général, le consul et le gouvernement fédéral	2,273
Machines portatives	11	(1) Rubannerie	40,070	Matériel de musique et de guerre pour les troupes	140
Parties de machines	4	(1) Articles autres en soie	10,279	Approvisionnement pour la marine locale	609
Machinerie	1,564	(1) Ardoises d'écoliers	8	Collections	243
Pompes	104	(1) Eponges	1,160	(1) Vêtements vieux ou neufs (donations charitables)	1,374
Corniches en fer	193	Meules	20	(1) Modèles d'inventeurs	224
Balances	403	Articles en pierre	153	Tableaux et aquarelles	1,986
Poêles	581	(1) " en paille	14	(1) Effets de colons	6,987
Tuyaux	192	Nappes	1,037	Or en barre	80
(1) Ferblanterie	185	Télégraphie	199		
Articles en fer	4,149	(1) Ferblanterie	806		
		Cigarettes	11		
		Tabac haché	273		
		(1) Pipes	30,160		
		(1) Valises, etc	302		
		(1) Ficelle	26		
				Total	\$907,027

Sans exagérer d'aucune manière, on peut avancer que tous les articles marqués (1) ne seront jamais pris par aucune ligne maritime au poids, mais bien au cubage ou surtaxés comme frets faute de correspondre au poids de 1000 kgs aux 40 pieds anglais cubes ou 1130 décimètres cubes. D'autre part, leur encombrement naturel et tant les nécessités de l'emballage que les soins à apporter à l'emballage de nombre d'entre eux font que, l'une dans l'autre, une tonne d'encombrement moyenne de tous les articles portés au relevé ci-dessus ne correspondrait évidemment pas à une valeur supérieure à 400 ou 500 fr., contenant et contenu, c'est-à-dire \$80 ou \$100.

Transformant le total valeurs d'après cette moyenne nous trouverons d'après la totalité des articles énumérés au relevé un tonnage, certainement au-dessous de la vérité, d'environ 10,000 tonneaux tant d'encombrement que de poids, lesquels ajoutés aux 17,724 tonnes du tableau No 1, et aux 1,595 du tableau No 2, nous fourniront un tonnage approximatif de 29,319 tonnes, tel que déduit des statistiques de 1896 citées et examinées, tonnage dans lequel les vins et spiritueux n'entrent que pour 3,600 tonnes par nous décomptées.

LE CANADA ET LA FRANCE

LA LIGNE DIRECTE DE TRANSPORT.

UNE VISITE INTERESSANTE.

(La Halle aux Cuirs, Paris, 20 fév. 1898).

M. E. Galibert, un des grands négociants et fabricants de Montréal, en peaux de mouton, laines et cuirs, Président de la Chambre de Commerce française, s'est embarqué le 5 de ce mois, à New-York, sur *la Bretagne*, pour un voyage d'affaire en Europe. Nous avons eu le plaisir de recevoir son agréable visite, et il nous a exprimé tout l'intérêt qu'il y aurait, pour les deux pays, à l'établissement d'une ligne directe de transports, facilitant les transactions si importantes, que ces deux pays amis peuvent opérer entre eux.

Notre Ministère des affaires étrangères a été informé, par les autorités de Montréal, de l'arrivée de M. Galibert, et nous croyons savoir qu'il a été invité par le directeur des affaires commerciales, à venir s'entretenir avec lui de toutes les questions relatives aux rapports commerciaux à développer entre le Canada et la France.

La principale réside dans l'établissement d'une ligne directe. Le Canada est prêt à fournir une subvention annuelle importante, si la France en accorde une, et d'après les prévisions, cette ligne deviendrait promptement prospère.

Qu'on crée la ligne, et un important fret est assuré,

mais qu'on n'attende pas le fret pour créer la ligne, ce serait comme si un propriétaire voulait avoir un locataire, avant d'avoir construit l'appartement.

Nous avons maintes fois parlé de cette question dans nos colonnes. Nous pouvons retrouver au Canada une grande partie de l'exportation qui nous est enlevée aux Etats-Unis; le Canada nous fera certainement toutes les concessions possibles en matière de douane et autres, qui seules nous permettront d'y envoyer nos produits; nous ne doutons pas de ses bonnes dispositions à cet égard.

EXPORTATIONS CANADIENNES

(Suite)

Gypse ou plâtre naturel.

C'est aux Etats-Unis encore que s'exporte ce produit pour les quantités et valeurs ci-après :

ANNÉES.	TONNES.	VALEUR.
1893.....	176,489	\$ 178,979
1894.....	162,374	159,662
1895.....	160,898	156,897
1896.....	200,752	205,516

Les provinces qui exportent le plâtre sont la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick, la première dans la proportion des trois quarts et la seconde d'un quart seulement.

Cuivre pris dans le minerai, Régule, Matte et Cuivre brun ou commun et ciment de cuivre.

La quantité n'est pas très considérable mais soulève une question intéressante en montrant ce que produisait de cuivre à une certaine époque la province de Québec.

Voici le relevé des sept dernières années pour l'exportation du cuivre.

	TONNES	VALEUR	EXPORTÉS DE A
1890.—Minerai de cuivre.....	1,406	\$ 111,086	Québec Anglet.
Matte ou régule de cuivre....	478	23,924	Québec Anglet.
Cuivre pur.....	1,797	109,337	Québec E.-U.
	3,681	\$ 244,337	
	TONNES	VALEUR	EXPORTÉS DE A
1891.—Minerai de cuivre.....	3,038	\$ 266,950	Québec Anglet.
Matte ou régule de cuivre.....	1,720	64,719	Ontario E.-U.
Cuivre pur.....	3,116	171,308	Ontario E.-U.
	7,873	\$ 502,977	

Dans cette année, on a ouvert des mines en Ontario et ce sont elles qui ont produit la totalité du cuivre

pur et des mattes ou régules de cuivre. Par contre le minerai de cuivre est tout entier venu de Québec.

	TONNES	VALEUR	EXPORTÉS DE A
1892.—Minerai de cui- vre.....	340	\$ 30,755	Qué. & N.E. Ang.
Cuivre pur.....	3,797	185,848	Québec E.-U.
	4,137	\$ 216,603	

En cette année 1892 pas de produit de la province d'Ontario.

DESTINATION	TONNES	VALEUR	EXPORTÉS DE
1893.—Angleterre.....	336	\$ 17,430	Onta. et Qué.
Allemagne.....	12	600	la 1ère pour $\frac{2}{3}$
Etats-Unis.....	6,829	373,939	et la 2d pour $\frac{1}{3}$
	7,177	391,969	

En cette année on ne classe plus en trois classes, minerai de cuivre, matte ou régule et cuivre pur, on ne le désigne plus que sous le titre de matte ou régule de cuivre.

DESTINATION	TONNES	VALEUR
1894.—Angleterre.....	8	\$ 70
France.....	237	34,677
Etats-Unis.....	956	53,605
	1,201	\$ 88,352

Cette année n'a pas été favorable à l'exportation du cuivre qui a considérablement baissé quoiqu'un marché nouveau, celui de la France, soit introduit au Canada.

EXPORTÉS DE	TONNES	VALEUR
Ontario.....	741	\$ 67,030
Québec.....	357	14,437
Colombie Britannique.	95	6,885

C'est un moment de crise pour les cuivres, ce qui explique la faiblesse de l'exportation. Notons aussi que c'est la première fois que la Colombie Britannique apparaît comme pays exportateur.

DESTINATION	TONNES	VALEUR
1895.—Angleterre.....	1,015	\$ 103,637
Etats-Unis.....	2,428	119,020
	3,443	\$ 222,657

L'exportation réapparaît, mais à un chiffre moins important que par le passé. Elle est limitée aux Etats-Unis et à l'Angleterre.

EXPORTÉS DE	TONNES	VALEUR
Ontario.....	1,281	\$ 122,377
Québec.....	417	16,510
Colombie Britannique..	1,744	83,770

Comme on le voit, cette dernière province arrive en tête avec une marge des plus grandes parmi les pays exportateurs.

Enfin 1896. Année un peu moins forte que la précédente. Il ne reste plus qu'un seul marché celui des Etats-Unis, qui ont importé 3,575 tonnes

pour \$194,771. On a, il est vrai, importé, en outre, par la voie du Canada 947 tonnes de cuivre qui n'est pas de provenance canadienne.

Les 3,575 tonnes de cuivre du Canada proviennent

	VALEUR
Pour 330 tonnes de la Province d'Ontario.....	\$23,242
" 368 tonnes de la Province de Québec.....	14,737
" 2876 t. de celle de la Colombie Britannique	156,792

La Colombie paraît être appelée à devenir bientôt le seul pays exportateur.

ÇA et LA

Parmi les Chambres de Commerce de France qui ont répondu à notre appel, nous avons à signaler la Chambre de Commerce de Dunkerke. A la séance de cette Chambre tenue le 26 novembre dernier ; après lecture de la lettre de notre président, M. Herdt, la décision suivante a été prise :

"Après avoir pris connaissance des documents annexés à la lettre qui précède, la Chambre décide de les communiquer aux armateurs de sa circonscription. Un avis sera également envoyé aux journaux et il sera répondu à la Chambre de Commerce de Montréal, dès que cette publicité aura produit ses fruits."

La Revue intitulée "Questions Diplomatiques et Coloniales," s'exprime très sympathiquement en faveur de la création de la ligne directe France-Canada : "A en croire le BULLETIN MENSUEL publié par la Chambre de Commerce française de Montréal, un capitaliste français ayant des relations suivies avec la compagnie des bateaux à vapeur du nord, de Dunkerke, aurait soumissionné auprès du gouvernement canadien pour l'établissement d'une ligne directe de vapeurs entre la France et Canada. Si cette nouvelle se confirme, il faudra se réjouir de l'établissement d'une semblable ligne, qui présente le plus grand intérêt pour le commerce des deux pays."

"La Correspondance Politique" de Paris, (No du 17 janvier 1898), après avoir parlé des difficultés que rencontrait l'expansion du commerce extérieur de la France, ajoute : "Il y a donc lieu de rechercher de nouveaux marchés pour notre commerce et notre industrie. Nos colonies sont tout indiquées, ainsi que nombre de pays étrangers, le Canada, notamment, dans lesquels nos consuls, redoublant de patriotique activité, ont multiplié leurs efforts en faveur du commerce national."

REVUE COMMERCIALE

Montréal, 15 mars 1898.

Allons-nous avoir cet été un service direct de bateaux à vapeur entre le Canada et la France ? On verra sur une autre page que l'affaire est en bonne voie, mais il est possible que les complications de la procédure parlementaire remettent la conclusion du traité entre M. Verbeckmoës et les gouvernements intéressés à une date trop tardive pour permettre l'inauguration du service cette année. Il est déjà tard, car les contrats de frets pour les premiers mois de la saison de navigation sent en négociations et pour ce qui concerne l'importation de France au Canada, au printemps, les commandes sont données, avec instruction de les expédier par les voies ordinaires. Il est donc malheureusement trop probable que la première partie de la saison de 1898 sera perdue pour la ligne directe.

Et c'est dommage, car il se produit en ce moment dans les pâtes de bois surtout, un mouvement très favorable aux intérêts de la ligne. L'année dernière, c'est-à-dire pendant l'exercice 1896-1897, le Canada a exporté aux Etats-Unis des pâtes de bois pour une valeur de \$557,000, soit, à \$12 la tonne, une quantité de 47,000 tonnes. Or, le marché des Etats-Unis est fermé par les droits du tarif Dingley; les fabriques de pâtes de bois produisent autant que l'année dernière et elles doivent nécessairement chercher à placer leur production ailleurs. Et la France est un excellent marché pour cet article. Cela est tellement le cas que le directeur d'une des plus grandes fabriques de pâtes de bois du Canada, s'était décidé à organiser lui-même une ligne directe sur la France, pour expédier les produits de son industrie; et il a été très heureux de pouvoir seconder l'initiative de M. Verbeckmoës.

Depuis quinze jours, la température s'est remise au beau, et, malgré la quantité anormale de neige tombée cet hiver, que l'on craignait de voir persister plus longtemps que d'habitude, les signes du printemps sont déjà très marqués. On craignait un printemps tardif, et l'on a maintenant la perspective d'un printemps hâtif. La fonte de la neige se fait rapidement, elle a déjà causée quelques inondations sur les affluents de la rive sud du St Laurent, la glace du fleuve est moins épaisse et moins solide que de coutume, et elle cédera probablement bientôt à la poussée des crues que les rivières du cours supérieur du St Laurent et l'Ottawa vont éprouver incessamment. Tout fait prévoir que la navigation s'ouvrira de très bonne heure et que le premier mai verra le port de Montréal ouvert à la grande navigation.

En attendant, c'est une période de transition, une sorte de morte saison que traverse le commerce. Les communications sont rendues très difficiles par la destruction des chemins d'hiver; les expéditions de marchandises sont généralement remises à l'ouverture de la navigation, puisque les frets par bateau à vapeur sont beaucoup moins dispendieux; cependant, pour les longs parcours et les marchandises encombrantes on profitera de la réduction du tarif des chemins de fer qui se produit régulièrement le 1er avril.

Grains et Farines.—Tandis que l'Europe cherche à s'approvisionner ailleurs du blé nécessaire à sa consommation pour échapper aux exactions des accapareurs de Chicago, les manœuvres de ces derniers ont pour résultat de maintenir les prix des blés d'Amérique, et surtout des blés durs du printemps à un niveau très élevé. La dernière cote du blé No 1 dur de Manitoba à New-York, le seul port où l'on peut l'acheter aujourd'hui, pour expédition immédiate, est de \$1.10 $\frac{3}{4}$ par minot de 60 livres, soit 21 fr. 20 par 100 kilos. Le blé blanc d'Ontario par contre, a baissé et n'est plus coté que 85c le minot sur place, ou environ 95c à Portland ou St-John, soit 18 fr. 35 les 100 kilos. L'avoine a été moins active, les hauts prix ayant amené des livraisons considérables de la culture et l'exportation ne pouvant pas obtenir le fret à un taux aussi favorable. On cote pour livraison en mai à Montréal, franco bord, 36c par 34 livres, soit 12 fr. 06 les 100 kilos. Les pois secs No 2 sont cotés 67c par 60 livres et le sarrasin 43c par 48 livres, livraison en mai, franco bord, Montréal, ce qui revient pour les pois à 12 fr. 72 les 100 kilos et pour le sarrasin à 10 fr. 21.

Des ventes de farines ont été faites cette semaine sur ce marché pour l'Australie, où les farines de blé dur de Manitoba sont fort appréciées; et malgré la récolte abondante de cette colonie, il y a sur pied des négociations pour des farines à livrer en juin, juillet et août prochains. Les prix obtenus sont satisfaisants, mais ils sont tenus secrets. Les prix de la place sont fermes, ressortissant, pour la meilleure marque de patentes de Manitoba, à 30 fr. 20 les 100 kilos.

Bois de construction.—Le marché anglais est définitivement acquis à une campagne active pour cette saison, en bois de pin et d'épinette; nos propriétaires de scieries qui sont en Angleterre ou y sont représentés reçoivent des offres avantageuses et tout fait prévoir une saison active d'exportation à des prix satisfaisants égalant ou à peu près ceux du début de la campagne 1897. Quant au marché des Etats-Unis, il n'est pas encore bien actif et se contente des bois importés en grumes. Lorsque les

travaux du printemps seront commencés, on s'apercevra probablement qu'il faudra acheter des sciages au Canada, en payant le droit. Surtout si l'activité industrielle est stimulée par les préparatifs d'une guerre avec l'Espagne.

Le commerce intérieur est assez actif dans le Haut-Canada et le Nord-Ouest ; il est presque nul dans Québec et les Provinces Maritimes.

Foin. — De petits lots de foin No 2 et de foin de trèfle sont exportés de temps à autre sur l'Angleterre, non que ces expéditions soient bien lucratives, mais lorsque le fret s'y prête, elles permettent d'écouler des stocks achetés d'avance et pour lesquels la demande sur place est fort lente. Le prix du foin pressé No 1, aux stations de la campagne est de \$9.25 à \$9.75 la tonne, suivant position, et \$10.50 à Montréal ; celui du foin No 2, est de \$8.00 à \$8.50 à Montréal en gare.

Peaux vertes. La tannerie étant maintenant plus rassurée pour le placement de ses produits, par la solidité des cours des cuirs et la demande active qui s'est fait sentir depuis un mois, est devenue acheteur de peaux vertes sur une plus vaste échelle, les stocks, qui commençaient à grossir, s'écoulaient rapidement et les prix restent très fermes. On paie à la boucherie les peaux du pays No 1, 9½c, No 2, 8½c, No 3, 7½c, et l'on vend nettoyé et assorti 10½c, 9½c et 8½c respectivement. Il y a toujours une grande demande pour les peaux de veaux en poil, à 11c la livre, pour la première qualité et 9c pour la seconde, prix payés par les tanneurs. Les peaux de moutons en laine valent de \$1.05 à \$1.10 la pièce et les petites peaux d'agneaux du printemps de 12½ à 15c.

Laines. — Les laines arrachées disponibles sont promptement enlevées par la manufacture aux prix de 21 à 23c la livre, suivant qualité. Pas de laines étrangères sur le marché en ce moment.

Animaux de boucherie. — Les exportateurs font peu d'affaires sur nos marchés ; mais ils achètent des bœufs et vaches engraisés industriellement dans le Haut Canada, aux prix de 3¾ à 4c la livre. Les moutons sont cotés ici pour l'exportation de 3¾ et 4½c la livre ; les agneaux de l'année dernière atteignent pour la consommation locale des prix qui ne permettent pas l'exportation.

REVUE FINANCIÈRE

Notre marché financier est intimement lié à ceux de Londres et de New-York, où quelques-unes de nos valeurs ont leur "domicile" comme le Pacifique Canadien, le Câble Commercial, etc. D'ail-

leurs nos banques placent plus de fonds sur des opérations de bourse, non pas en spéculation, mais pour fournir l'appoint, en faisant le prêt sur titres, à New-York qu'à Montréal. La débâcle de la bourse de New-York a eu en conséquence, pour résultat, d'abord de faire hausser de ½ pour cent le taux des prêts sur titres, chez nous, puis de faire baisser nos cours. Entre les cours cotés il y a un mois et ceux de la bourse d'aujourd'hui, en ce qui concerne quelques valeurs de bon aloi mais fournissant le principal élément à la spéculation, il y a dans certains cas des écarts de 10 à 12 p.c. sans qu'aucune des conditions intrinsèques du marché ait été changée.

Il vient d'être constaté que les banques ont augmenté leur taux pour les prêts sur titre à demande : ces prêts se faisaient à 4 p. c. d'intérêt ; aujourd'hui on exige 4½ p. c. Et cependant ce ne sont pas les fonds qui manquent. Les prêts hypothécaires de tout repos, pour des sommes rondes, se placent à 4½ p. c. on en a même fait à 4 p. c, et à 4¼ p. c. . Lorsque le gage offre quelque élément d'incertitude, le taux du prêt monte à 6, 6½ ou même 7 p. c. L'escompte régulier des effets de commerce est de 6 p. c.

Le change sur Londres est facile. Les banques vendent leurs traites à vue à 9¼ ou 9½ de prime, et leurs traites à 60 jours à 8½ de prime. Les traites commerciales se négocient à 7½ de prime pour 60 jours et à 8½ de prime pour 3 jours de vue. Les traites sur Paris valent 5 fr.24 pour papier long et 5 fr.21¾ pour papier court. Les chèques et mandats à vue sur New-York sont à ¼ p.c. de prime.

NOTE

La publication de la suite de l'étude sur les Mines d'Or du Canada et de celle sur les rapports commerciaux entre la France et le Canada, est forcément remise au prochain BULLETIN, faute d'espace.

PITT & SCOTT

AGENTS A PARIS

DE LA

LIGNE ALLAN

Transports à forfait de Paris à Montréal.

Tarifs pour petits colis envoyés sur demande.

7 RUE SCRIBE, - PARIS.

AVIS AUX MEMBRES ADHÉRENTS

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de notre Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents ; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison Française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et, si cette démission parvient après la fin du mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est dûe en entier.

Petit Courrier

DEMANDES D'AGENTS PAR :

- MM. Salvisberg et Cie, Mazamet, laines.
- M. Louis Derois, Rubans unis et façonnés, 7 rue Brosard, St-Etienne (Loire) France.
- M. J. Balluteaud, grandes fines champagnes, eaux de vie de cognac, à Champagne de Blanzac, près Cognac.
- MM. L. Binet et Cie, manufacture de feutres et porces pour papeteries, Annonay (Ardèche) France.
- M. Clicquot Eugène, vins de champagne, Reims, France.
- Chevallier L. Escot Fils, fabrique de vernis, Orléans, France.
- M. O'Lanyer Louis, vins, Bordeaux, France.
- M. H. Sonolet, 40bis Faubourg Poissonnière, Paris, France, désire entrer en relations avec des négociants propriétaires ou exportateurs de rondins de sapin blanc (white spruce).
- M. Noël Cadéot, papier à cigarettes, eaux de vie d'Armagnac, Fleurans, (Gers), France.
- MM. Isay, Bechmann, Zeller et Cie, filature, tissage et teinturerie, Blamont, (M. et M.).
- Le fils du Dr Moreau, vins, Podensac près Bordeaux.
- MM. Birkedal Hartman et Cie, vins de bordeaux, rhums et cognacs, Bordeaux.
- M. Landry Saulière, peaux de mouton tannées, teintes et corroyées en couleurs diverses etc., Mazamet.
- Comptoir de l'Hygiène, fournitures complètes d'hopices, produits chimiques, produits pharmaceutiques, etc., 49 rue de Rambuteau, Paris.
- MM. Magnier et Cie, eaux de vie de cognac, Blanzac-sur-Cognac, France.
- M. Henri Pillion, fabrique de chapeaux de paille, Dijon, France.
- M. Jules Siegfried, Fils et Cie, extraits de bois de teinture secs et liquides, Le Havre, France.
- M. Le Saint-L., draperie, 6 rue des Lignes, Roubaix.
- M. Thiébant, manufacture de lunettes et pince-nez, Morez, (Jura).
- M. Elie Dougados, laines et peaux, Mazamet, (Tarn).

M. Louis Jouet, fabrique de cloches en tous genres et matières premières pour chapelleries, pails lapins et lièvres, bruts et soufflés, Bessières, (H. G.).

MM. Degageux frères, construction de machines à bonneterie, 2 rue Avenir, Troyes.

M. Jeantet-Michaud, horloges comtoises, pendules, tableaux, lunetterie, régulateurs, etc., St-Laurent du Jura.

Un syndicat de propriétaires de vignobles bordelais désire un rsprésentant sérieux pour le placement des vins de Bordeaux dans la Province de Québec. S'adresser à M. Cl. Morin 23, rue de la Chaussée d'Antin à Paris.

Un négociant français, M. Edmond Girard, secrétaire général du Syndicat agricole de Sannais (Seine et Oise) établi à Roscoff (Finistère) avec succursales au Havre et à Sannais (Seine et Oise) demande la représentation d'une maison sérieuse du Canada pour la vente aux Syndicats agricoles des avoines et des sarrasins. Références de premier ordre.

M. J. A. Robertson, représentant de manufactures de tissus et laines filées, Board of Trade Building, à Montréal, demande l'agence pour le Canada d'une fabrique française de laine filée.

Un manufacturier de France, M. Coannet, 23 rue de la Hache à Nancy, demande un représentant pour la vente de ses produits au Canada (chapeaux de paille en tous genres).

TEMPERATURE DU MOIS DE FEVRIER 1898

Relevée par MM. Hearn et Harrison, opticiens, à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Janv.	Farenheit		Centigrades		Janv.	Farenheit		Centigrade	
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.	Max.	Min.
1	14	8	-10.	-14.55	16	17	15	-8.	-9.44
2	-2	-12	-21.10	-25.	17	10	-5	-12.22	-21.
3	3	-9	-16.11	-23.50	18	21	7	-6.11	-11.
4	18	0	-5.	-17.4	19	21	8	-4.44	-13.23
5	32	12	0.	-11.11	20	24	14	-4.41	-8.89
6	18	10	-5.	-12.12	21	28	18	-2.22	-5.
7	25	9	-7.78	-12.78	22	29	19	-1.67	-5.55
8	26	14	-4.44	-10.	23	34	22	1.11	-6.66
9	28	14	-2.22	-10.	24	38	28	3.33	-2.22
10	40	26	4.43	-4.44	25	35	25	1.67	-7.78
11	45	35	7.18	1.66	26	34	20	1.11	-6.67
12	40	37	4.43	3.58	27	33	27	0.56	-3.89
13	34	26	1.11	-4.44	28	24	18	-4.44	-5.
14	38	20	3.33	-6.67					
15	35	25	1.67	-7.78					

Le signe - signifie au-dessous de zéro.

LA PRESSE,

cette avant-courrière du progrès en toutes choses, dans le domaine des idées, dans

celui des arts, des rapports internationaux, du commerce et de l'industrie, a pour point d'honneur de toujours donner l'exemple dans le domaine du journalisme canadien.

L'année 1897 marquera dans l'histoire de LA PRESSE. En effet : sa circulation a atteint le point le plus élevé depuis sa fondation, plus de 58,000 copies imprimées et vendues, lues chaque jour par au delà de cent vingt-cinq mille personnes.

C'est grâce à son système d'information parfait sous tous les rapports que LA PRESSE est parvenue à atteindre cette énorme circulation, plus forte que celle de n'importe quel autre journal français ou anglais du Canada.

La publicité dans LA PRESSE est reconnue partout comme la meilleure, parce qu'elle s'adresse à la classe qui achète. Le passé est un sûr garant pour l'avenir. Les annonceurs de LA PRESSE continuent à annoncer dans LA PRESSE, parce qu'ils en retirent des bénéfices sans cesse grandissants.

LA PRESSE, MONTREAL.

N. LACROIX,
10 rue de Rome,
Paris.

A. de WYNTER,
23 Haymarket,
Londres, Angl.